

Conseil Municipal du 8 avril 2010

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Nivelais, Sepré, Ms Gros, Lecomte, Guengard, Aim, Buon, Clément, Esnault, Faucher, Ledru,

Absents excusés : Melle Evrard, M. Merouze procuracy M. Gros

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Budget 2010

- Impôts locaux

M. Gros adjoint aux finances présente au conseil une prospective de l'évolution du budget jusqu'en 2015 et des incidences sur les impôts locaux.

Après débat, le conseil décide par 12 voix pour et 2 voix contre d'augmenter les impôts locaux. Puis par 8 voix, décide de les augmenter de 1.5%, contre 4 voix pour une augmentation de 1%

Soit Taxe d'habitation 8.70%

Foncier bâti : 9.37%

Foncier non bâti 27.07%

Taxe professionnelle : 8.13%

- Budget

Après présentation du budget primitif, le conseil approuve à l'unanimité le budget primitif 2010 qui s'équilibre en recettes et dépenses pour la section de fonctionnement à 435 289€ et pour la section d'investissement à 251 767€ (*dont amortissement comptable des études*)

2. Lotissement

M. le Maire propose de réunir le conseil pour une prochaine séance uniquement dédiée au lotissement et au pass foncier.

3. Questions diverses

- Le conseil à l'unanimité charge le centre de gestion de la Sarthe de consulter les assurances pour un contrat groupe de la prise en charge des risques statutaires du personnel. Etant entendu que la commune délibèrera pour adhérer ou non lorsque les résultats seront connus.
- Le conseil à l'unanimité valide le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics – PAVE
- Le conseil à l'unanimité décide de solliciter une subvention de 2000 euros au titre de la réserve parlementaire de Mme Karamanli, pour l'achat du matériel en remplacement de celui volé à l'atelier communal en août 2009.
- le conseil municipal accepte de rembourser à M. Stéphane Ledru, conseiller municipal, les frais d'un montant de 65.95€, qu'il a engagés pour le renouvellement pour 3 ans de l'abonnement du site d'accueil internet au nom de la commune
- M. le Maire informe le conseil que les problèmes d'évacuation des eaux usées du commerce ont été résolus. La canalisation d'assainissement était coupée

au niveau du commerce depuis 2002 (lors de la réalisation de l'enfouissement des réseaux).

- Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte la proposition d'assistance technique assainissement du Conseil Général de la Sarthe et autorise le Maire à signer la convention pour trois ans et pour un coût annuel de 0.30 € par habitant.
- M. le Maire a rencontré le responsable technique VEOLIA en charge de la lagune concernant la nécessité de refaire la clôture de la station. Il propose un devis. A revoir avec la commission.
- Droit de préemption Commercial et artisanal sur le périmètre du bourg est adopté à l'unanimité.
- Compte rendu réunions
 - Syndicat Dué et Narais : 3 propositions pour la réparation du lavoir parviendront à la commune. La dépense sera répartie entre le syndicat, et les communes du Breil et de Soultré.
 - Communauté de communes. M Gros fait le compte-rendu des conseils communautaires des 19 mars (hausse de 4% des taux de fiscalité) et 2 avril (choix du délégataire du SPANC).
- Le devis Tepacap sera vu par la commission « jeunes »

Séance levée à 23h03

Prochain conseil 7 mai à 20h30

Réunion des adjoints 26 avril 18h15